

COMMUNE DU PLESSIS-GRAMMOIRE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 AVRIL 2011 - N° 37

L'an deux mil onze le vingt-et-un du mois d'avril à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, convoqués par lettre le 15 avril 2011, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de **Christian COUVERCELLE**, Maire.

Étaient présents :

Philippe LERAY - Bruno DAUNOIS - Odile LANDREAU - Régine GALISSON - Michel BARAT, Adjoint
Muriel CARETTE - Gaëlle CHOTARD - Cristian DUMA - Gérard DUMONT - Philippe GUICHARD - Florian MALZIS - Dominique MANCEAU - Daniel PELTIER - Dominique PIVRON - Stéphane SOUCHARD, Conseillers municipaux

Le Conseil municipal a désigné Florian MALZIS, Conseiller municipal, en qualité de secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 28 avril 2011.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil municipal du 11 avril 2011 qui est approuvé à l'unanimité puis il annonce l'ordre du jour en proposant l'ajout d'une délibération relative à la demande de subvention au titre de la DETR.

I. FINANCES

1) Approbation des comptes de gestion 2010 : commune et annexes

Le Conseil municipal, **ADOpte**, à l'**unanimité**, les comptes de gestion de l'année 2010 du budget communal et des budgets annexes « Panneaux photovoltaïques », « Lotissement Le Clos du Verger Phase I », « Lotissement Le Clos du Verger Phase II », « Lotissement Le Clos de La Pelleterie » et « ZA La Petite Boitière ».

2) Approbation des comptes administratifs 2010 : commune et annexes

Le Conseil municipal, **ADOpte**, à l'**unanimité**, le compte administratif 2010 du budget communal et des budgets annexes « Panneaux photovoltaïques », « Lotissement Le Clos du Verger Phase I », « Lotissement Le Clos du Verger Phase II », « Lotissement Le Clos de La Pelleterie » et « ZA La Petite Boitière ».

3) Affectation des résultats 2010 : budget commune et ses annexes

Le Conseil municipal, **ADOpte**, à l'**unanimité**, les affectations des résultats 2010 du budget principal et des budgets annexes « Panneaux photovoltaïques », « Lotissement Le Clos du Verger », « Lotissement Le Clos de La Pelleterie ».
Le budget annexe de la « ZA La Petite Boitière » est **ADOPTÉ, par 15 voix POUR et 1 voix CONTRE**.

4) Attribution des subventions 2011 aux associations

Le Conseil municipal, à l'**unanimité**, **DÉCIDE** d'accorder aux associations les subventions ci-dessous sans condition d'octroi et **AUTORISE** M. le Maire à mandater ces subventions.

NOM ASSOCIATION	SUB 2011	NOM ASSOCIATION	SUB 2011
LPG Animation : la Grammoirienne	2 000 €	LPG Animation : les rencontres végétales	900 €
Tennis club	600 €	Football Club Plessis-Grammoire	300 €
Club tennis de table Plessis-Grammoire	450 €	Basket Plessis-Grammoire	700 €
Familles rurales	2 950 €	Groupement défense des cultures et environnement	220 €
Union musicale : la Bande à Mich	600 €	UNC du Plessis-Grammoire	250 €
Les Roulcools	150 €	Artistes en herbe	90 €
Crescendo	250 €	Ailes plessiaises	300 €
USEP « Le Chant du Monde »	70 €	Lam Son Vô Dao	200 €
Judo Ju Jitsu du Loir - Soucelles	200 €	Comice agricole	100 €
Sté Boule de fort «challenge communal »	150 €	You Long - Qi Gong	90 €
Fondation du Patrimoine	100 €	Filetbulles	300 €
De Fil en Aiguille	2 000 €	TOTAL	12 970 €

5) Impôts locaux : vote des taux d'imposition pour l'année 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité, FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :

TAXES	TAUX Année N-1	TAUX Année en cours	BASES	PRODUIT
F. N. B.	49.41 %	49.90 %	59 600	29 740
F. B.	33.47 %	33.81 %	1 221 000	412 820
T. H.	21.33 %	21.55 %	1 869 000	402 770
			TOTAL	<u>845 330</u>

6) Vote des budgets primitifs 2011 : commune et annexes

Le Conseil municipal **ADOpte**, par **15 OUI et 1 NON**, le budget primitif 2011 ainsi que le budget annexe « ZA La Petite Boitière.

Les budgets autres budgets annexes « Panneaux photovoltaïques », « Lotissement Le Clos du Verger », « Lotissement Le Clos du Verger Phase II » et « Lotissement Le Clos de La Pelleterie » sont **ADOPTÉS à l'unanimité**.

II. AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil municipal **APPROUVE, à l'unanimité**, la nouvelle participation demandée à M. Stéphane RENOu et **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la vente d'une partie du chemin rural n°12., après son déclassement.

III. PERSONNEL

Le Conseil municipal **ADOpte**, à **l'unanimité**, le nouveau tableau des emplois..

IV. ÉLUS

1) Nomination ou élection des délégués à ALM, aux différents syndicats, à la CDE et au CCAS

- ALM : délégué suppléant Gérard DUMONT
- S.I.V.M. : Daniel PELTIER.
- S.I.C.V. : titulaires : Stéphane SOUCHARD et Florian MALZIS ; suppléant : Michel BARAT
- S.I.E.M.L. : titulaire : Christian COUVERCELLE ; suppléant : Daniel PELTIER
- S.I.A.M : titulaires : Dominique MANCEAU, Gérard DUMONT, Christian COUVERCELLE et Philippe LERAY ; suppléants : Odile LANDREAU, Dominique PIVRON, Philippe GUICHARD, Bruno DAUNOIS
- Commission communale agricole : Christian COUVERCELLE, Stéphane SOUCHARD et Dominique PIVRON
- Membres de la commission d'appel d'offres : titulaires : Daniel PELTIER, Bruno DAUNOIS et Michel BARAT ; suppléants : Philippe GUICHARD, Dominique MANCEAU et Florian MALZIS
- Référent sécurité routière : Dominique PIVRON
- Conseil d'administration de la CDE : titulaires : Odile LANDREAU, Muriel CARETTE, Bruno DAUNOIS ; suppléants : Philippe GUICHARD et Gaëlle CHOTARD
- Conseil d'administration du CCAS : le Conseil municipal **DÉCIDE, à l'unanimité, de modifier** le nombre de membres, à savoir : **4 membres élus par le conseil municipal et 4 membres nommés par le maire**. Aussi, les nouveaux représentants de la municipalité sont : Régine GALISSON, Gaëlle CHOTARD, Muriel CARETTE et Odile LANDREAU

2) Détermination de la nouvelle répartition des indemnités des élus

Compte tenu de l'élection municipale complémentaire d'avril 2011 et de la réélection des adjoints, il y a lieu de revoir la répartition des indemnités des élus. M. Le Maire propose :

- indemnité du maire (calculée par référence au barème fixé par l'article L 213-23 du CGCT) **IB 1015 x 31 %, soit 1 178,45 € brut/mois:**
- indemnité des 5 adjoints : **IB 1015 x 7 %, soit 266,10 € brut/mois**
- indemnités des conseillers municipaux :
conseiller délégué aux bâtiments : **IB 1015 x 4 %, soit 152,06 € brut/mois,**
conseiller délégué intercommunalité : **IB 1015 x 5 %, soit 190,07 € brut/mois,**
conseillers délégués à la voirie : **IB 1015 x 3,5 %, soit 133,05 € brut/mois,**
conseillers délégués affaires scolaires, affaires sociales, sport et animation : **IB 1015 x 3 %, soit 114,04 € brut/mois,**
conseiller municipal : **IB 1015 x 1.5 %, soit 57,02 €/mois.**

V. URBANISME

Le Conseil municipal, **par 15 voix POUR et 1 voix CONTRE, AUTORISE** M. le Maire à présenter le projet de restructuration et d'extension de la mairie au titre de la DETR 2011 pour la 1^{ère} phase et **DEMANDE** le montant maximum de la subvention.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Déclaration d'Intention d'Aliéner

M. le Maire porte à la connaissance des élus deux déclarations d'intention d'aliéner, à savoir :

- Consorts FEUVRAIS, 6, ch. des Dimetières à Mme GUIHUR Virginie pour une maison de 53 m² habitable sur un terrain de 671 m², cadastré ZI 152,
- M. et Mme LECOMTE Serge, 27, rue St Jacques, à M. JURET Didier et Mlle SAMSON Patricia, pour une maison de 210 m² habitable sur un terrain de 884 m², cadastré AD 114 et un terrain de 705 m², cadastré ZC 354,

Le Conseil municipal DÉCIDE de ne pas préempter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le 19 mai 2011 à 20 h 30.